AGREMENT D'ACHAT DE NOIX DE CAJOU POUR LA CAMPAGNE 2019

COMMUNIQUE

La Direction Générale du Conseil du Coton et de l'Anacarde informe les opérateurs économiques intéressés par la collecte et l'achat des noix de cajou au niveau du bord-champs pour la campagne 2019 que les dossiers de demande et de renouvellement de l'agrément d'achat sont reçus du **Lundi 15 octobre** au **Vendredi 23 novembre 2018** dans les Délégations Régionales à Bondoukou, Bouaké, Boundiali, Bouna, Dimbokro, Ferké, Katiola, Korhogo, Mankono, Odienné, Séguéla et Zuénoula.

La liste des pièces constitutives du dossier de candidature peut être retirée, à compter du **Mercredi 10 octobre 2018**, au siège du Conseil du Coton et de l'Anacarde sis au 15ème étage de l'Immeuble de l'Ex-Caisse de Stabilisation, à l'Annexe située aux 2 Plateaux Vallon- Rue des Jardin et dans les Délégations régionales ou consultée sur le site web **www.conseilcotonanacarde.ci**

Pour toute information complémentaire, vous voudriez bien nous joindre aux contacts suivants :

Tél : (225) 20 20 70 30/ (225) 22 52 75 80
E-mail : support@conseilcotonanacarde.ci
info@conseilcotonanacarde.ci

Pour un développement durable des filières coton et anacarde.